

Socle commun et 3^e DP6

« Le Socle, c'est d'abord un autre rapport à l'évaluation et à l'apprentissage »

« L'élève n'apprend pas pour être évalué mais il est évalué pour mieux apprendre »

L'acquisition et l'évaluation des compétences du socle se font par le biais :

- du module de découverte professionnelle 6h (dispositif clé en 3^e DP6 qui permet l'articulation entre l'enseignement professionnel et l'enseignement général, la mise en œuvre d'une pédagogie de projet, la participation à l'orientation, l'ouverture à d'autres structures de formation...);
- en croisant les référentiels et les programmes disciplinaires avec les compétences du socle.

Comme pour tous les élèves qui présentent le DNB, la maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences au palier 3 est prise en compte pour l'obtention du DNB. Les élèves de 3^e DP6 présentent le DNB série technologique.

Le niveau d'exigence pour le socle est celui défini par les grilles de références du palier 3.

La réflexion sur la question du socle concerne l'ensemble de l'équipe pédagogique : les professeurs des enseignements généraux comme des enseignements professionnels.

Compte tenu de la spécificité de la 3^e DP6 (toutes les 3^e DP6 sont implantées en LP, même si les élèves concernés restent des collégiens), il est essentiel que les évaluations et validations effectuées dans le collège d'origine soient transmises au LP d'affectation.